

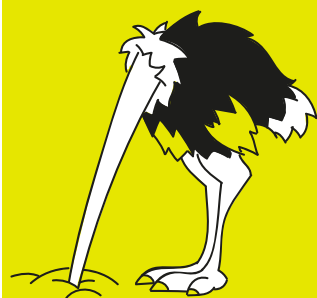


# Compte-rendu CSE

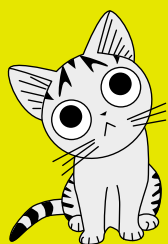
## 25 et 26 février 2020

SYNDICAT DE RÉSISTANCE  
■ LA MÉTHODE COUÉ.

### Situation générale du réseau France 3

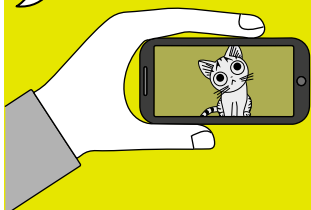


**Municipales**  
2020  
DISPOSITIF :  
15 ETP en plus sur la période des élections à répartir sur tout le réseau, 60 000 euros pour chaque antenne.



QU'EST-CE QUE TU FAIS ?

DU CONTENU INNOVANT !



Répétez après moi !  
Tout va bien...

TOUT VA BIEN,  
TOUT VA BIEN,  
TOUT VA BIEN,  
TOUT VA BIEN,  
TOUT VA  
EXTREMEMENT  
BIEN...



► **Municipales** : Le dispositif prévu pour couvrir les Municipales est parfait à en croire **Laurence Mayerfeld**, directrice du réseau France 3. Plus de 250 débats sont organisés dans les antennes, les premiers ont été diffusés le 26 février, premier jour du CSE. Aucun sujet n'inquiète particulièrement la directrice. Pourtant, un préavis de grève court par exemple sur Marseille, contre la participation de Franz-Olivier Giesbert comme éditorialiste dans les débats organisés en Provence Alpes. FOG est ouvertement soutien de la candidate des Républicains sur Marseille. L'avis du CSA a été sollicité par l'intersyndicale et les salarié-e-s. Celui-ci a répondu que l'intervention de FOG sera comptabilisé comme « un moment hors campagne », mais qu'il reverrait sa position s'il soutenait ouvertement **Martine Vassal** à l'antenne. Les salarié-e-s de l'antenne ont largement suivi la grève du 26 février.

Les élu-e-s du CSE déplorent que les petits plateaux des JT aient été choisis comme décors pour les débats. La directrice confirme que c'est un choix pour uniformiser le rendu antenne. L'habillage a été charté par rapport à ces plateaux, mais elle affirme aussi que s'il est plus pertinent et s'il est possible\* d'organiser les débats en extérieur, ils le seront. Force est de constater que cela se fait plutôt au bon vouloir des directions régionales.

\* Les débats se feront en public, sauf si le Coronavirus se propage davantage.

Les chiffres, mauvais, de la première soirée de débats sur France 3 sont tombés pendant le CSE : 515 000 téléspectateurs / 2,4 point de part d'audience / 9ème chaine nationale derrière NRJ 12. C'est le plus faible prime depuis novembre 2018.

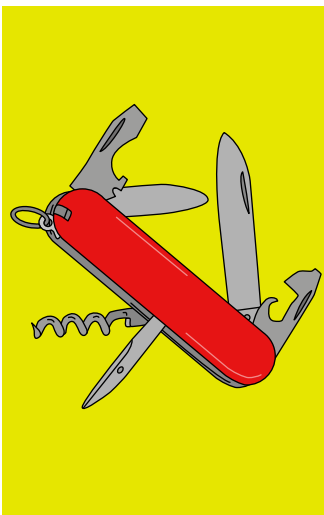
► **Unités de Tournage Smartphone** : **L'accord sur l'utilisation des unités de tournage smartphones a été signé par la CGT, CFDT, FO et la direction.** ✨

Les discussions se poursuivront en mai pour savoir s'il faut élargir l'utilisation des UTS à d'autres métiers que ceux de JRI et OPV. Cette précision a été volontairement apportée dans la communication de la direction car **Laurence Mayerfeld** ne veut pas « désespérer les salarié-e-s qui ne sont pas cités dans l'accord et qui voudraient utiliser les smartphones pour réaliser des contenus innovants. »

Libre à chacun de vouloir utiliser son smartphone pour faire des films de vacances, mais aucun smartphone ne remplacera un collègue ingénieur du son, un éclairagiste, bref des professionnels de l'image et du son sur le terrain !

Signer des accords est une chose, mais encore faut-il les expliquer aux salarié-e-s. Car certains cadres zélés appliquent déjà l'accord UTS à leur sauce : pour les Municipales, on a vu un JRI partir avec une caméra - jusque là tout est normal - et sur demande d'un rédacteur en chef, le rédacteur a dû prendre un smartphone pour filmer le contre-champs des interviews. Pourtant, la direction a envoyé une note de service pour proscrire l'utilisation des smartphones pendant les Municipales (directs et reportages).  
NDLR Notamment parce que les échanges entre smartphones et Avivest fonctionnent plutôt mal...

► **Nouveaux métiers** : En avril, pour préparer la régionalisation de France 3 et la création de peut-être 13 chaînes régionales de plein exercice, des ateliers vont être organisés dans toutes les antennes et pour tous les personnels. Chaque direction régionale recensera les propositions, les initiatives, les envies, les projets proposés par les salarié-e-s. Un catalogue de compétences dont les directions régionales estiment avoir besoin sera alors dressé. La direction se servira de ce travail pour établir la liste des nouveaux métiers.



Les élu-e-s rappellent la défiance des salarié-e-s envers ce genre d'ateliers, qui par le passé ont été dévoyés dans plusieurs régions et retournés contre les salarié-e-s. Ils rappellent également les difficultés à y participer : les salarié-e-s ne sont pas toujours planifiés, ou quand ils le sont, ils doivent aussi assurer leur travail de journaliste ou PTA. Mais une journée ne compte que 24 heures...

La direction dit attendre beaucoup de ces ateliers.

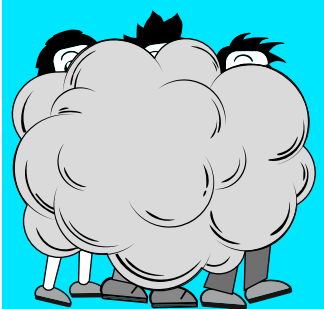
Pour rassurer, elle dit aussi ne pas vouloir se précipiter à négocier les nouveaux métiers, dont la négociation avec CGT/FO/CFDT/SNJ pourrait se tenir en mai. La méthode est pernicieuse : dites-nous ce que vous souhaitez et nous vous y conduirons.

Pour **Sud**, la polycompétence, puisque c'est vers cela que la direction veut nous amener, n'est ni source de progrès, ni source d'épanouissement professionnel.

► **Journalistes : Olivier Godard** répète la réponse faite à **Sud** le mois dernier. Il n'y a pas lieu de mettre d'horaires sur les plannings des journalistes au forfait jour !

## ■ ON AVANCE DANS LE BROUILLARD !

### Régionalisation de France 3



La directrice annonce en préambule qu'elle ne pourra pas répondre à toutes les questions que les élu-e-s se posent ; le projet sera d'après elle plus lisible et abouti en avril. Nous verrons. Elle insiste sur un point, « *les éditions d'info locales, régionales par antenne et nationales sont maintenues* ». S'ensuit un laïus sur les flashs infos qui pourraient retrouver une place dans les grilles régionales, des tests seront faits sur NoA.

Une enquête Médiamétrie sur les préférences des téléspectateurs de cette chaîne indique que l'info régionale arrive en premier, suivi par les directs de sport, puis l'ensemble « culture-patrimoine-découverte ».

**Laurence Mayerfeld** veut déconstruire la case de la matinée pour booster les audiences, aux régions de s'inspirer de ce qui se fait sur Via Stella et NoA, déjà chaînes de plein exercice.

La directrice compte sur les bonnes idées des salarié-e-s données lors des ateliers du mois d'avril car « *il faut prendre des cases, une ou plusieurs, de manière quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, mais il faut prendre des cases dans la grille dès septembre !* ». Elle est ouverte à toute proposition, tous les outils sont utilisables et particulièrement les UTS qui, d'après elle, permettent de faire facilement des directs. Fin avril, les antennes doivent boucler leur proposition éditoriale pour la rentrée et dire avec quels moyens humains et quels outils cela se fera. Rien que ça ! **Sud** s'interroge sur la méthode ? Comment construire des projets sans connaître les moyens humains et techniques à disposition ?

**Sud** demande aussi quelle sera la place des langues régionales sur ces nouvelles chaînes ? Réponse de **Laurence Mayerfeld** : « *les ateliers nous le diront* ». Nous déplorons ce manque d'ambition pour rendre les langues régionales plus visibles sur France 3. C'est l'une des spécificités de la chaîne de service public, gast\* !!! Mare de Déu\* !!! (\*breton, \*catalan)

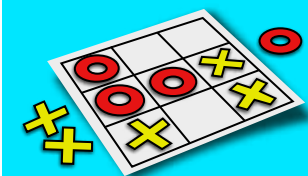
Les élu-e-s pointent du doigt l'absurdité de vouloir créer des chaînes régionales de plein exercice alors que durant l'été des JT communs sont mis en place, entre Montpellier et Toulouse par exemple, des éditions locales supprimées comme Rhodéz et Albi. Où se trouve la proximité dans ces choix éditoriaux ?

La question de la géolocalisation des box n'est toujours pas réglée, espérons que la nouvelle loi sur l'audiovisuel public obligera les FAI à le faire.

L'idée initiée il y a près de 3 ans par **Sud** de rediffuser des magazines régionaux dans des cases de plus grande écoute est enfin entendue par la direction du réseau, elle y réfléchit.

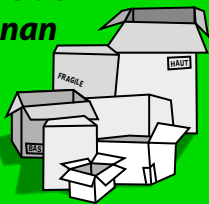
Les élu-e-s craignent que ces chaînes régionales servent d'excuse à la direction pour faire encore plus appel au privé pour produire des contenus. Et la directrice du réseau de répondre : « *ce que je veux c'est le plein emploi, et si il y a plein emploi alors oui on peut recourir au privé* ».

Quant au rapprochement France 3/France Bleu, **Laurence Mayerfeld** affirme qu'il ne s'agit pas pour la télé de faire de la radio, ou inversement. Par contre, l'offre numérique doit converger. Mais à regarder les Matinales de France Bleu sur France 3, c'est pourtant bien de la radio filmée que l'on diffuse.



## ■ LES SALARIÉ·E·S DOIVENT ÊTRE ASSOCIÉ·E·S !

### Déménagement de la locale de Perpignan

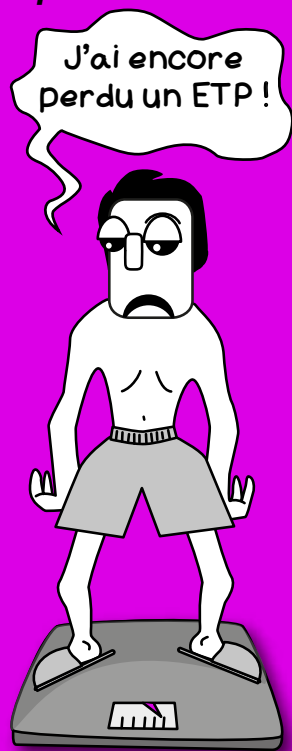


La locale de Perpignan doit trouver de nouveaux locaux car TDF, bailleur actuel de France 3 Perpignan, va vendre d'ici deux ans. La direction régionale s'est précipitée pour trouver des locaux qui ne font pas l'unanimité parmi les salarié·e·s, mais elle ne reviendra pas sur son choix. Ce sera au sud de Perpignan, dans une zone tertiaire, loin du centre-ville et des téléspectateurs.

La direction régionale assure par-contre que les salarié·e·s pourront influencer sur les plans d'aménagement du nouveau site. Le chef de centre viendra tous les 15 jours pour échanger avec eux. Le plan sera arrêté pour le début de l'été.

## ■ AU RÉGIME SEC !

### Emploi



La commission Emploi/Formation du CSE a épluché les documents fournis par la direction. [Compte-rendu de la commission « Emploi » du 23 janvier 2020](#)

Force est de constater que le réseau France 3 est le plus malmené en terme d'ETP (équivalent temps plein). Les élu·e·s déplorent que le réseau ait perdu 62,6 ETP en une année. Pour rappel, un ETP correspond à environ 195 jours travaillés. Cela concerne aussi bien les CDI que les CDD.

**Olivier Godard**, DRH du réseau, avoue que les postes gelés et la réduction contrainte du nombre d'ETP expliquent ces chiffres. Les PTA souffrent le plus de cette baisse, avec pour eux seuls plus de 63 ETP perdus contre 1 ETP pour les journalistes.

► **RCC** : 701 départs à la retraite et 69 départs liés à des projets professionnels en dehors de l'entreprise ont été validés par France Télévisions pour le moment. Pour le réseau France 3 cela représente 300 départs à la retraite (142 en 2019, 64 en 2020, 51 en 2021, 43 en 2022) et 15 projets professionnels (1 en 2019 et 14 en 2020).

Le réseau régional de France 3 assume donc 50 % des départs en retraite de la RCC.

► **CDD** : France Télévisions s'est engagée à recruter en priorité les CDD réguliers (anciennement appelés CDD historiques). 500 collègues attendent un poste.

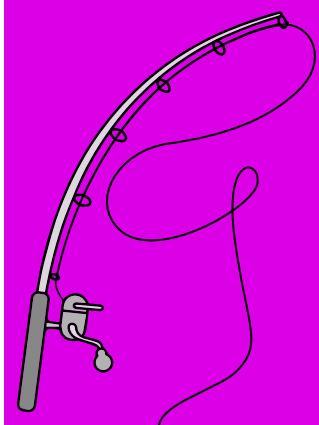
Le DRH a démenti la rumeur propagée par certains encadrants sur la possibilité pour des non-permanents qui atteindraient prochainement les 1000 jours travaillés à FTV de devenir « CDD réguliers ».

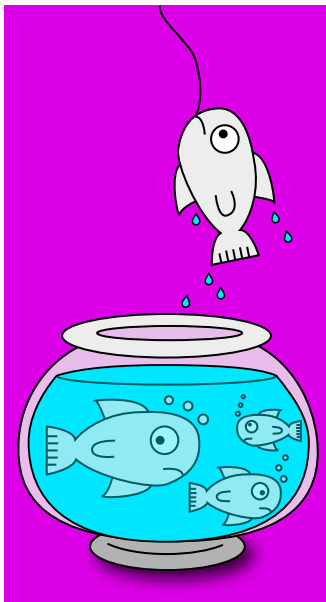
► **Postes vacants** : Les élu·e·s alertent sur les problèmes de surcharge de travail, de personnels qui craquent, ils demandent à la direction de combler les postes vacants, mais la directrice du réseau répond que « *des personnels sont en sous emploi ?! Et qu'il faut occuper les salarié·e·s ?! Il faut rééquilibrer la charge de travail sur l'ensemble de ces personnels avec les multi-compétences* ».

Si quelques salarié·e·s, très peu, se retrouvent aujourd'hui sans tâche à accomplir c'est parce que France 3 a asséché le travail, celui des OPV par exemple. Car ne nous trompons pas, en 2016, l'enquête commandée par la DSQVT et réalisée par Technologia nous informait que seuls 9% des salarié·e·s se plaignaient de sous-emploi, contre 40% qui souffraient de surcharge ! Et la situation n'est pas allée en s'améliorant. Plutôt que d'attendre l'évolution des métiers et la polycompétence, l'entreprise ferait bien d'embaucher ! La santé des salarié·e·s n'a pas de prix et doit être la priorité de la direction !

► **Le vivier** : Plusieurs métiers, fonctions sont dites en tension. Les cadres, les scriptes, les techniciens vidéo et les JRI dans certaines régions. Des formations spécifiques au métier de scripte vont être organisées.

De très longs échanges sur la fonction de rédacteur en chef adjoint ont occupé ce CSE. En 2017, le constat est sévère : le vivier « encadrement journalistes » ne fonctionne pas à FTV. Il est décidé de mettre en place une gestion spécifique à France 3, en proximité, et de féminiser la fonction. Le directeur régional, le DRH et le rédacteur en chef valident le passage d'un journaliste dans le vivier sur proposition du salarié·e ou de la direction. Cette dernière préfère que ces salarié·e·s s'exercent d'abord dans leur région, leur station. Très peu de personnes sont volontaires pour assurer les remplacements. Le vivier s'est aussi tari, parce que ces personnes du vivier ont été nommées sur des postes.





La problématique principale est le détachement des journalistes-encadrants en deçà d'un mois car ils coûtent cher en ETP à la rédaction qui les détache. Le DRH réfléchit à cette problématique mais il n'est pas très optimiste sur un assouplissement des détachements.

Les CDD peuvent entrer dans le vivier, notamment ceux qui ont eu des expériences d'encadrant dans d'autres entreprises. Un parcours de formation, aussi appelé « parcours managers », existe, mais il est rarement suivi avant les premiers remplacements effectués. Les élu-e-s le regrettent, la direction s'associe.

De nombreuses interventions ont concerné les remplacements de rédacteur en chef dans les locales. Certaines personnes sont identifiées par la direction et font partie du vivier, d'autres non. Les élu-e-s demandent à ce que la direction se penche davantage sur leur cas : sont-elles formées, sont-elles remerciées comme il se doit, notamment financièrement ? Il semble que non.

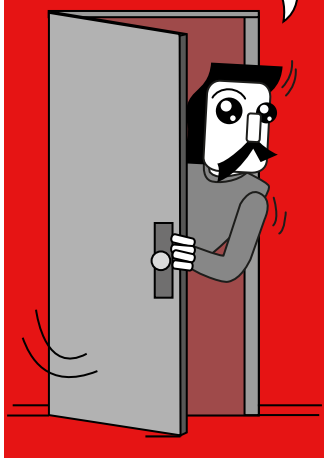
Quant à la rumeur de remplacement des rédacteurs en chef adjoints par des journalistes de la rédaction durant cet été afin que les cadres puissent partir en congés...

« il n'y a pas de directive en sens » nous a affirmé **Olivier Godard**.

## ■ FRANCE TÉLÉVISIONS N'ASSUME PAS SON RÔLE !

### Formation

J'ai 5 minutes,  
qui veut faire  
son entretien ?



La commission Emploi/Formation du CSE a décrypté les documents relatifs au projet de plan de développement des compétences 2020 fournis par la direction.

**Compte rendu de la commission du 10 décembre 2019** ✨

Elle constate le bilan alarmant du nombre considérable de salarié-e-s n'ayant pas eu d'entretien professionnel. Pour certaines antennes c'est la totalité des effectifs !

Dans la perspective des nouveaux métiers, **Sud** s'inquiète de la pertinence des propositions qui pourront être faites aux salarié-e-s qui n'auront pas pu exprimer leur désir d'évolution professionnelle.

Aujourd'hui, France Télévisions incite les salarié-e-s à suivre en autonomie des formations en ligne, qui rappelons-le doivent être planifiées sur le temps de travail.

**Sud** demande à la direction de permettre aux CDD et intermittent-e-s de suivre ces formations e-learning. Disponibles sur Monkiosque, elles sont accessibles aux seuls salarié-e-s titulaires et concernent entre autre le « Droit à l'image, le Droit de la presse, les Tutoriels I Média HD, etc ». En instance de proximité à Antibes, la direction régionale a pu faire une réponse partielle, à savoir seule la formation « Droit à l'image » est accessible aux CDD. Pour la suivre, ces derniers doivent en faire la demande auprès du service RH.

Dans un souci de partage des connaissances et des compétences, la DRH de France 3 et celle de France Télévisions, doivent faciliter l'accès de l'ensemble de ces formations en ligne aux CDD et aux intermittent-e-s. Tout le monde a à y gagner.

Le DRH de France 3 n'y voit pas d'inconvénient. Il se renseigne et reviendra vers le CSE.

**Le prochain CSE aura lieu à Lille les 24 et 25 mars 2020.**

**Contactez vos représentants élus SUD Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau**

**Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s SUD en région.**



**Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site :**

**<https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>**